

LURI

La convention Petites Villes de Demain, signée au Cap Corse

Par sa situation géographique, parce qu'elle délimite la côte est de la côte ouest, parce que depuis 2014 sa démographie est en perpétuelle augmentation, pour ses 17 hameaux qui constituent la commune, pour la diversité de ses services publics et privés, A Cumuna di Luri a été choisie comme Petite Ville de Demain.

Un programme qui vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuse de l'environnement. « Luri s'est imposé comme petite Ville de Demain, à la troisième place des communes du Cap Corse. Vous pouvez avoir de l'ambition et des projets, on vous suivra », assurait François Ravier,



Luri est inscrite au programme Petites villes de demain.

ALAIN CAMOIN

le préfet de la Haute-Corse.

Recruter un chef de projet

À la tête de la commune depuis maintenant un an, Anne-Laure Santucci et son équipe ont déjà mis en œuvre plusieurs promesses de campagne. Clôturer le plan local d'urbanisme (pas définitif), lancé par son prédécesseur, validé par les services de l'État, compatible avec le

Padduc. Le lancement de la station d'épuration des eaux usées (Step), l'acquisition de « la Casa Dominici », qui abritera huit logements dédiés pour les jeunes, et une MAM (Maison d'assistantes maternelles) ouvrira dès le mois de septembre. C'est par la visite de cette dernière qu'était accueilli le préfet avec sa délégation, pour se rendre compte de l'avancée des travaux. « Nous pourrons accueillir huit enfants en même temps à partir de l'âge

de trois mois, avec un personnel qualifié », précisait Pascale Luciani.

Avec un patrimoine impressionnant de richesse, une partie de la commune classée en ZNIEFF et en convergence et synergie avec la collectivité de Corse, afin de mener à bien toutes les propositions et futurs dossiers, prochainement un chef de projets sera recruté. « C'est une convention de 18 mois qui est proposée, mais qui sera re-

conductible », précisait François Ravier, après avoir paraphé la convention entre la commune de Luri, les services de l'État et la communauté des communes du Cap Corse représentée par son président Patrick Sangiunetti. « Nous venons de poser la première pierre à l'édifice. Établir la feuille de route et développer, afin de nous mettre au service des usagers », concluait Anne-Laure Santucci.

ALAIN CAMOIN